

TSX: **PWI, PWI.PR.A**

BROMPTON
FUNDS



SUSTAINABLE
POWER & INFRASTRUCTURE
SPLIT CORP.

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. Rapport annuel 2022

*Portefeuille mondial géré activement de titres de sociétés
des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables.*

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 17 mars 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles PWI et PWI.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 (élevé) par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, qui peuvent être composés de dividendes ordinaires, de dividendes sur gains en capital ou de remboursements de capital. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de liquidation. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente généralement pas lorsque la valeur des actions sous-jacentes augmente. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements, connue sous le nom de levier financier, est offerte par les actions privilégiées.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action à la date d'échéance;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces non cumulatives ciblées à 0,06667 \$ par action, et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action grâce au portefeuille de placements.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale et géré activement (le « portefeuille »), composé principalement de titres porteurs de dividendes de sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures dont les actifs, les produits et les services facilitent, selon le gestionnaire, la transition sur plusieurs décennies vers la décarbonation et la préservation de l'environnement. Le portefeuille comprend des placements dans des sociétés œuvrant, entre autres, dans les domaines de l'énergie renouvelable, du transport durable, de l'efficacité énergétique et des communications (« sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables »). Pour atteindre ses objectifs, le Fonds cible les titres des sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables qui présentent, selon le gestionnaire, des caractéristiques positives en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG), ou qui s'améliorent sur ces points.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG à son processus de sélection des titres en tant que complément à son analyse fondamentale. Les politiques et pratiques ESG qualitatives considérées comprennent, entre autres, la politique de préservation de l'environnement, la diversité des membres du personnel et la structure de gouvernance d'une société. Le gestionnaire revoit les notations ESG calculées par des tiers, notamment Bloomberg, MSCI, S&P Global, Sustainalytics, Refinitiv et ISS, qui fournissent des notations de manière indépendante et objective comme données servant à l'analyse globale du placement et à l'évaluation des risques d'une société. Le Fonds investit uniquement dans des émetteurs dont la capitalisation boursière est d'au moins 2 G\$, et le gestionnaire s'attend à ce que le portefeuille soit composé d'au moins 15 sociétés des secteurs de l'énergie et des infrastructures durables. Par ailleurs, le Fonds peut, à la discrétion du gestionnaire, investir jusqu'à 25 % de son actif dans des fonds négociés en bourse (FNB), y compris des fonds gérés par le gestionnaire, afin d'améliorer la diversité du portefeuille ainsi que son potentiel de rendement. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. Il peut par ailleurs vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements par le produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Conjoncture du marché

Les mesures de relance monétaire et budgétaire mises en place face à la poussée d'inflation ont entraîné une hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des cours des titres. Autre point à relever, les tensions politiques internationales et les événements militaires en Ukraine et en Russie ont entraîné une hausse de la volatilité ainsi que des perturbations des marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

L'effondrement de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank, puis les nouvelles défavorables concernant Credit Suisse au début de mars 2023, ont entraîné une baisse générale du marché des capitaux, en particulier dans le secteur bancaire, à la date du rapport annuel. Le Fonds n'a aucune exposition directe à ces trois banques, mais la valeur du portefeuille a été touchée par la vague de ventes sur l'ensemble du marché.

La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2022, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions en trésorerie ont totalisé 0,80 \$ par unité pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente une distribution mensuelle de 0,06667 \$ par unité, comparativement à 0,47 \$ par unité pour la période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,50 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui correspond à des distributions trimestrielles de 0,125 \$ par action, à comparer à des distributions de 0,31 \$ par action en 2021, correspondant à deux distributions trimestrielles de 0,125 \$ et à une distribution de 0,05632 \$ par action, calculée au prorata pour la période entre la date d'entrée en activité et le 30 juin 2021. Depuis son établissement, le Fonds a distribué 1,27 \$ par action de catégorie A et 0,81 \$ par action privilégiée.

Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A. En vertu du régime, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 6 027 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, à un prix moyen de 8,35 \$ par action.

Revenus et charges

Le portefeuille de placements du Fonds a généré un revenu total de 0,51 \$ par action de catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, contre 0,46 \$ par action pour la période allant de la date d'entrée en activité au 31 décembre 2021. Le total des charges s'est élevé à 0,31 \$ par action de catégorie A pour l'exercice, comparativement à 0,48 \$ pour la période allant de la date d'entrée en activité au 31 décembre 2021. Les charges au 31 décembre 2022 tiennent compte la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission à hauteur de 0,05 \$ par action, contre 0,28 \$ en 2021. Les frais d'émission ont été payés par les nouveaux souscripteurs d'actions de catégorie A au moyen d'une prime sur la valeur liquidative courante de ces actions.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 6,28 \$ au 31 décembre 2022, contre 10,09 \$ au 31 décembre 2021. Il s'agit d'une diminution de 37,8 % ou 3,81 \$ par action de catégorie A. Les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds aux fins du calcul de la valeur liquidative totale du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 60,8 M\$ au 31 décembre 2022, contre 64,7 M\$ au 31 décembre 2021, ce qui représente une diminution de 6,1 %, ou 3,9 M\$.

Portefeuille

Au 31 décembre 2022, le portefeuille du Fonds comptait 32 titres provenant de 8 secteurs ainsi qu'un fonds négocié en bourse géré par le même gestionnaire, comparativement à 30 titres dans 8 secteurs et un fonds négocié en bourse au 31 décembre 2021. Au cours de l'exercice, le Fonds a ouvert 12 nouvelles positions et en a liquidé 10. Ce fonds négocié en bourse est le Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF, qui offre une exposition à des multinationales d'actifs réels. Au 31 décembre 2022, le FNB représentait 4,6 % de la valeur liquidative du Fonds. La pondération du portefeuille (hors trésorerie et placements à court terme) et une liste détaillée des titres détenus figurent dans les états financiers.

Pour atteindre les objectifs, le gestionnaire suit un processus de placement multidisciplinaire qui comprend une analyse fondamentale, une analyse qualitative et une analyse technique afin de constituer le portefeuille. Dans le cadre de ce processus, le gestionnaire a ciblé des titres de sociétés qui ont un bon profil en matière d'environnement, d'engagement social et de gouvernance (ESG), ou qui s'améliorent sur ces points, en intégrant les facteurs ESG à l'analyse fondamentale. Les facteurs ESG qualitatifs considérés comprennent la politique et les pratiques de préservation de l'environnement, la diversité des membres du personnel et la structure de gouvernance d'une société. Le gestionnaire revoit aussi les notations ESG calculées par des tiers, notamment Bloomberg, MSCI, S&P Global, Sustainalytics, Refinitiv et ISS, qui fournissent des notations de manière indépendante et objective comme données servant à l'analyse globale du placement et à l'évaluation des risques d'une société.

Le portefeuille du Fonds respecte ses objectifs et stratégies de placement en matière de critères ESG. Les décisions de vendre ou d'acheter des titres en 2022 ont découlé de différents facteurs, comme le rééquilibrage sectoriel du portefeuille, l'analyse fondamentale et l'analyse technique. Aucun titre n'a été vendu en 2022 pour non-respect des critères ESG par l'entreprise en question. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, les critères ESG de tous les titres ajoutés au portefeuille sont positifs ou en voie d'amélioration. Le Fonds a, par exemple, ajouté le titre de Glencore PLC, qui produit, recycle et distribue des matières premières essentielles à la transition énergétique. Le titre a été ajouté au portefeuille après que l'affaire de corruption dans laquelle la société a été impliquée en Afrique de l'Ouest a été réglée et alors que son cours était intéressant. Le gestionnaire estimait que Glencore s'employait à trouver une issue aux autres enquêtes en cours aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Brésil. La société faisait également des progrès en matière de lutte contre les changements climatiques en réduisant ses émissions totales. Concernant le volet social, Glencore travaillait à améliorer la sécurité et la diversité. Sur le plan de la gouvernance, la société était en train de mettre sur pied un programme de déontologie et de conformité.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le portefeuille du Fonds a enregistré une perte nette réalisée de 5,8 M\$ et une variation de la perte latente de 3,9 M\$. Les placements du Fonds dans le secteur de l'énergie ont généré un gain net réalisé et une variation du gain latent de 1,1 M\$. Ce gain a été effacé par les pertes des autres secteurs du Fonds, notamment celles de l'industrie (4,1 M\$).

En raison des conditions du marché en 2022, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat couvertes portant sur les titres des sociétés en portefeuille, ce qui a généré des primes de 0,5 M\$. Le Fonds a inscrit un gain net réalisé et une variation du gain latent sur les options totalisant 0,2 M\$. Ce montant équivaut au montant des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options à l'échéance. En 2022, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 6,5 % du portefeuille. Il y avait 562 options en cours au 31 décembre 2022, dont la valeur notionnelle représentait 10,4 % du portefeuille.

Le portefeuille du Fonds se compose de titres libellés en dollars américains, en euros et, dans une moindre mesure, en livres sterling, en yens japonais et en dollars de Hong Kong. Au 31 décembre 2022, la quasi-totalité de l'exposition du Fonds aux monnaies étrangères était couverte au moyen de contrats de change à terme. La perte nette réalisée et la variation de la perte latente sur les contrats de change à terme totalisent 2,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette perte a été largement contrebalancée par les gains de change issus des titres libellés en devises du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2022	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Services de communication	9,9	–	(0,5)	(0,5)
Consommation discrétionnaire	–	(0,9)	0,4	(0,5)
Énergie	11,2	0,1	1,0	1,1
Industrie	28,8	(1,9)	(2,2)	(4,1)
Technologies de l'information	3,8	–	–	–
Matériaux	6,7	(0,9)	(0,7)	(1,6)
Immobilier	6,6	0,1	(1,5)	(1,4)
Services aux collectivités	28,4	–	(0,6)	(0,6)
Fonds négocié en bourse d'actifs réels durables porteurs de dividendes	4,6	–	(0,2)	(0,2)
Options	–	0,2	–	0,2
Contrats de change à terme	–	(2,5)	0,4	(2,1)
Total	100,0	(5,8)	(3,9)	(9,7)

Répartition géographique	% du portefeuille au 31 déc. 2022
États-Unis	49,0
Canada	31,6
France	5,7
Japon	3,6
Suisse	3,6
Allemagne	3,0
Grande-Bretagne	2,1
Hong Kong	1,4
Total	100,0

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative du Fonds, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu. Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; il réalise également des bénéfices. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion se sont établis à 0,5 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

	2022 \$	2021 ² \$
Pour la période close/l'exercice clos le 31 décembre		
Actif net à l'ouverture de la période/l'exercice ^{3,4}	10,09	9,29
Augmentation (diminution) liée aux activités⁵		
Total des revenus	0,51	0,46
Total des charges ⁴	(0,31)	(0,48)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,50)	(0,31)
Gains (pertes) réalisés	(1,68)	(0,85)
Gains (pertes) latents	(1,15)	2,17
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(3,13)	0,99
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A³		
Remboursement de capital	0,80	0,47
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,80	0,47
Actif net à la clôture de la période/l'exercice²	6,28	10,09

¹ L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

² Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

³ L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴ L'actif net par action de catégorie A à l'ouverture est présenté déduction faite de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission liés aux actions de catégorie A et aux actions privilégiées. Aux fins de la présentation de l'information financière, les frais liés aux actions privilégiées, de 0,28 \$ par action, ont été passés en charges pour la période du 21 mai 2021 au 31 décembre 2021. Le total des charges, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission liés aux actions privilégiées, s'est élevé à 0,20 \$ par action.

⁵ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	60 771	64 720
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	3 732	3 222
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	10,63 %	15,06 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,09 %	0,32 %
Taux de rotation du portefeuille ³	31,37 %	s. o.
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	16,41	20,21
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	6,28	10,09
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	7,55	9,87
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	9,75	10,50

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées, les frais d'émission et une quote-part des charges des fonds sous-jacents, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions, des coûts de transactions et de la quote-part des coûts de transactions des fonds sous-jacents revenant au Fonds, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas présenté lorsque le Fonds existe depuis moins d'un an. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif. La valeur liquidative par unité comprend toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Au 31 décembre 2022, le RFG par action de catégorie A, qui comprenait les distributions sur les actions privilégiées, la rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission, s'est établi à 10,63 %, contre 15,06 % en 2021. Le RFG lié à la rémunération des placeurs pour compte et aux frais d'émission s'élevait à 1,28 % en 2022, contre 7,44 % en 2021. Le prix des actions émises correspond au moins à la valeur liquidative par unité, majorée des frais et charges, afin de ne pas créer d'effet dilutif pour les porteurs des actions en circulation. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission liés aux émissions d'actions ont été payés par les nouveaux souscripteurs d'actions. Ces frais et charges doivent néanmoins être compris dans le calcul du RFG selon le cadre réglementaire en vigueur.

Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,78 % en 2022, contre 2,45 % en 2021. Compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées, des frais d'émission et de la rémunération des placeurs pour compte, le RFG par unité s'est établi à 1,20 % en 2022, inchangé par rapport à 2021. Ce ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

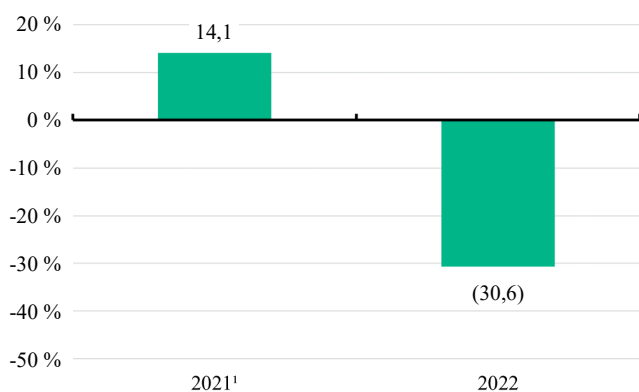
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité et supposent que les distributions versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds de la date d'établissement du Fonds au 31 décembre 2022. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de la période.

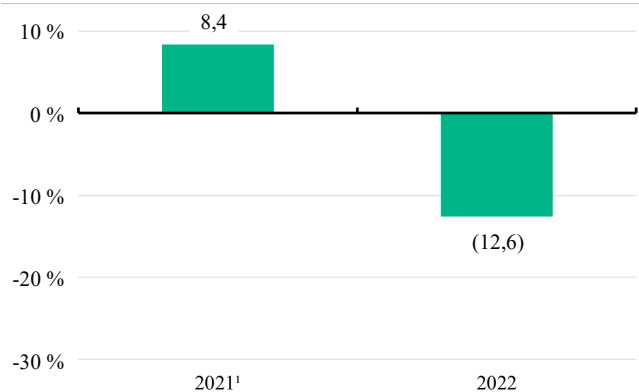
Rendements annuels

Action de catégorie A



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Unité PWI



¹ Période du 21 mai 2021 (entrée en activité) au 31 décembre 2021.

Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice S&P Global Infrastructure Total Return Index (l'« indice des infrastructures »), à celui de l'indice MSCI Monde (l'« indice MSCI ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice des infrastructures est composé de 75 entreprises cotées en bourse du monde entier, représentatives du secteur des infrastructures et opérations connexes. Il est divisé en trois secteurs distincts : l'énergie, le transport et les services aux collectivités. L'indice MSCI mesure le rendement de titres à moyenne et grande capitalisation de 23 marchés développés. Il couvre environ 85 % du total de la capitalisation flottante de chacun des pays mesurés. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le portefeuille du Fonds est géré activement. Le rendement du Fonds ne devrait donc pas refléter fidèlement celui des indices, car les indices sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements annuels composés

	1 an %	Depuis l'établissement %
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp – Action de catégorie A	(30,6)	(13,5)
Indice S&P Global Infrastructure Total Return Index	(0,2)	2,2
Indice MSCI Monde	(17,7)	(5,5)
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp – Action privilégiée	5,1	5,1
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	(18,1)	(8,2)
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp – Unité	(12,6)	(3,3)

L'année 2022 a été difficile pour les marchés et l'indice MSCI Monde a dévissé de 17,7 %. En 2022, les unités du Fonds ont surpassé l'indice MSCI Monde de 5,1 %. Le rendement du Fonds a été soutenu par les bonnes performances du secteur de l'énergie, dont la pondération a été augmentée à compter du quatrième trimestre. Voir le rapport du gestionnaire de portefeuille pour de plus amples informations.

APERÇU DU PORTEFEUILLE**Au 31 décembre 2022**

Valeur liquidative totale¹	60 770 647 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Asie</u>		
Hong Kong		
Services aux collectivités	1,4	1,4
Japon		
Industrie	3,5	3,6
Total – Asie	4,9	5,0
<u>Europe</u>		
France		
Industrie	3,2	3,2
Services aux collectivités	2,5	2,5
Allemagne		
Services aux collectivités	3,0	3,0
Grande-Bretagne		
Services aux collectivités	2,1	2,2
Suisse		
Matériaux	3,5	3,6
Total – Europe	14,3	14,5
<u>Amérique du Nord</u>		
Canada		
Industrie	9,5	9,6
Services aux collectivités	8,0	8,0
Services de communication	6,4	6,5
Fonds négocié en bourse d’actifs réels durables porteurs de dividendes	4,6	4,6
Énergie	3,0	3,0
États-Unis		
Industrie	12,5	12,6
Services aux collectivités	11,3	11,4
Énergie	8,2	8,3

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Composition du portefeuille (suite)	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Amérique du Nord (suite)</u>		
États-Unis (suite)		
Immobilier	6,6	6,6
Technologies de l'information	3,8	3,8
Services de communication	3,4	3,4
Matériaux	3,1	3,1
Total – Amérique du Nord	80,4	80,9
Trésorerie et placements à court terme	0,4	0,4
Autres passifs nets		(0,8)
Total	100,0	100,0

25 principaux titres	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	4,6	4,6
ONEOK Inc.	4,5	4,5
NextEra Energy Inc.	4,1	4,2
ON Semiconductor Corp.	3,8	3,8
Williams Companies Inc.	3,7	3,8
Glencore PLC	3,5	3,6
Hitachi Ltd.	3,5	3,6
Roper Technologies Inc.	3,5	3,6
Exelon Corp.	3,5	3,5
SBA Communications Corp.	3,5	3,5
T-Mobile US Inc.	3,4	3,4
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,3	3,3
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,3	3,3
BCE Inc.	3,2	3,3
Schneider Electric SE	3,2	3,2
Waste Management Inc.	3,2	3,2
Telus Corp.	3,2	3,2
Capital Power Corp.	3,1	3,1
Brookfield Infrastructure Partners LP	3,1	3,1
Albemarle Corp.	3,1	3,1
Prologis Inc.	3,1	3,1
Enbridge Inc.	3,0	3,0
RWE AG	3,0	3,0

25 principaux titres (suite)	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Waste Connections Inc.	2,9	3,0
Jacobs Solutions Inc.	2,9	2,9
Total	85,2	85,9

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées et des actions de catégorie J.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2022

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des unités en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2022.

Actions de catégorie A		Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
Date de clôture des registres	Date de paiement		
31 déc. 2021	17 janv. 2022	0,06667	0,06667
31 janv. 2022	14 févr. 2022	0,06667	0,06667
28 févr. 2022	14 mars 2022	0,06667	0,06667
31 mars 2022	14 avr. 2022	0,06667	0,06667
29 avr. 2022	13 mai 2022	0,06667	0,06667
31 mai 2022	14 juin 2022	0,06667	0,06667
30 juin 2022	15 juill. 2022	0,06667	0,06667
29 juill. 2022	15 août 2022	0,06667	0,06667
31 août 2022	15 sept. 2022	0,06667	0,06667
30 sept. 2022	17 oct. 2022	0,06667	0,06667
31 oct. 2022	14 nov. 2022	0,06667	0,06667
30 nov. 2022	14 déc. 2022	0,06667	0,06667
		0,80004	0,80004

Actions privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
31 déc. 2021	17 janv. 2022	0,03476	0,09024	0,12500
31 mars 2022	14 avr. 2022	0,03476	0,09024	0,12500
30 juin 2022	15 juill. 2022	0,03476	0,09024	0,12500
30 sept. 2022	17 oct. 2022	0,03476	0,09024	0,12500
		0,13904	0,36096	0,50000

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE/GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Fondé en 2000, Brompton est un gestionnaire de fonds de placement expérimenté qui offre des solutions de placement axées sur le revenu, notamment des fonds négociés en bourse (FNB) et d'autres fonds de placement négociés à la bourse TSX. Les gestionnaires de portefeuille de Brompton sont des spécialistes des placements en actions canadiennes et mondiales et des stratégies de vente d'options couvertes au Canada. Brompton gère activement 20 fonds d'investissement, qui sont cotés à la TSX.

**RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE****Janvier 2023****Analyse des marchés mondiaux**

Le marché a été difficile pour les investisseurs en 2022. La guerre entre la Russie et l'Ukraine, le resserrement monétaire drastique et l'inflation galopante ont alimenté les craintes quant à une possible récession et miné les principaux indices mondiaux, qui ont enregistré leurs pires rendements annuels depuis des décennies. Dans l'ensemble, l'indice MSCI Monde a dévissé de 17,7 %. L'énergie, seul secteur à avoir affiché des rendements positifs (+47,7 %), s'est nettement démarquée, tandis que les services de communication ont été le secteur le moins rentable (-36,7 %). En Amérique du Nord, l'indice S&P 500 a chuté de 18,1 % et l'énergie était également le secteur le plus rentable. L'indice composé S&P/TSX n'a reculé que de 5,8 %, grâce à l'énergie (+30,9 %) et aux biens de consommation de base (+10,1 %). En Europe, le STOXX 600 a enregistré des pertes de 9,9 %. Les principaux indices européens ont également tous terminé l'année en territoire négatif, à l'exception de l'indice britannique FTSE 100, qui a progressé de +4,6 %. L'IBEX 35 (Espagne) et le CAC 40 (France) ont abandonné respectivement 2,0 % et 6,7 %. L'Italie, l'Allemagne et la Suisse ont concédé respectivement 9,4 %, 12,3 % et 14,3 %.

La croissance économique mondiale a été mise à mal par l'inflation élevée qui a été observée tout au long de l'année 2022. L'effet des chocs exogènes, comme la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les mesures sanitaires chinoises, s'est dissipé au second semestre. Bien que l'inflation ait plafonné en juin (9,1 %) pour descendre à 6,5 % en décembre, les autres principaux indicateurs économiques américains confirment le ralentissement de l'économie. L'indice des directeurs des achats du secteur manufacturier a nettement reculé au quatrième trimestre pour s'établir à 48,4 début décembre. Un niveau inférieur à 50 points indique une contraction. Par ailleurs, le marché mondial des obligations est resté volatil au second semestre de 2022. Le marché des obligations du Trésor américain n'a cessé de monter en réponse à l'inflation galopante et au resserrement monétaire; les écarts de taux sur les obligations à 2 ans et à 10 ans ont poursuivi leur descente en territoire négatif. Le dollar américain s'est apprécié durant les trois premiers trimestres de l'année, la Réserve fédérale ayant durci le ton, mais il s'est affaibli par rapport aux autres grandes monnaies au quatrième trimestre en raison du ralentissement attendu des hausses des taux d'intérêt. La Banque du Japon, quant à elle, a surpris en élargissant nettement la fourchette cible des taux des obligations d'État à 10 ans, lesquels ont atteint leur plus haut niveau depuis 2015. Les marchés des actions, pour leur part, ont généralement enregistré des gains solides au quatrième trimestre, les investisseurs étant parvenus à concilier l'allègement du resserrement monétaire, la décélération de l'inflation et la réouverture de l'économie chinoise. Les secteurs de l'énergie, de l'industrie

et des matériaux se sont renforcés durant le trimestre. Les titres de valeur ont produit des rendements corrigés du risque supérieurs à ceux des titres de croissance en 2022.

Même si plusieurs banques centrales des économies développées ont continué à durcir le ton concernant leur politique monétaire afin de contrer les risques d'inflation, elles ont commencé à lâcher du lest. La Réserve fédérale (la Fed) n'a relevé son taux directeur que de 50 points de base en décembre, alors que la hausse de novembre était de 75 points de base, fixant ainsi la fourchette cible entre 4,25 % et 4,50 %. Alors que les investisseurs s'attendent à ce que la Fed s'assouplisse et qu'ils tentent d'évaluer quand prendra fin ce cycle de hausses de taux, le marché des contrats à terme sur fonds fédéraux a intégré un resserrement de 60 points de base au premier semestre de 2023 et une baisse d'au moins 40 points de base au second semestre. Cela étant, si l'inflation ne se calme pas et que le marché de l'emploi reste fragile, il n'est pas à exclure que le débat sur le moment que la Fed va choisir pour inverser sa politique monétaire soit interrompu par une nouvelle hausse des taux.

La Banque du Canada (BdC) a relevé son taux directeur de 50 points de base, deux fois d'affilée, en octobre et en décembre. Le taux cible du financement à un jour du Canada est ainsi passé à 4,25 %. Il est probable que les augmentations de taux de la BdC s'approchent de leur maximum, la banque centrale ne parlant plus de la nécessité d'augmenter les taux, mais bien de la pertinence de le faire. La politique monétaire, qui est particulièrement restrictive, va faire courir un risque à l'économie si les taux restent élevés; ils le resteront si l'endettement des ménages augmente et que le marché de l'immobilier s'affaiblit.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de relever son taux directeur, la hausse de 75 points de base d'octobre ayant été suivie d'une hausse de 50 points de base en décembre. Le taux directeur est ainsi passé à 2,5 % et le Conseil des gouverneurs a confirmé qu'il devrait augmenter « sensiblement » en vue de contrer l'inflation. La BCE, qui est à la traîne des autres grandes banques centrales, comme la Réserve fédérale, et qui doit composer avec une zone euro fortement touchée par l'accélération de l'inflation, les prix élevés de l'énergie et les incertitudes d'ordre géopolitiques, pourrait se voir obligée de relever fortement ses taux d'intérêt, même en cas de récession. La Banque d'Angleterre a également modéré le rythme de ses augmentations de taux, la hausse de 75 points de base de novembre ayant été suivie d'une hausse de 50 points de base en décembre. Dans sa déclaration, la banque centrale laisse entendre que l'orientation de sa politique dans les prochains mois va dépendre largement du marché de l'emploi. Rishi Sunak, chef du Parti conservateur, est devenu le nouveau premier ministre du Royaume-Uni, succédant ainsi à Liz Truss, qui a démissionné quelques semaines après être entrée en fonction.

Au second semestre de 2022, les risques inflationnistes et l'orientation du resserrement monétaire étaient les thèmes prédominants sur les marchés. Si l'inflation semble avoir ralenti au quatrième trimestre, elle reste élevée et elle est bien supérieure aux cibles des banques centrales. D'après nous, l'inflation ne devrait pas ralentir de sitôt en raison de facteurs persistants comme l'augmentation des prix des services et des secteurs retardataires comme celui du logement. Le rythme des augmentations des taux d'intérêt a commencé à ralentir et il devrait être plus modéré en 2023. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une baisse de l'inflation ne saurait être linéaire, dans la mesure où certains éléments relevant de l'inflation structurelle devraient persister, comme le renversement de nombreuses tendances mondiales, le sous-investissement dans les infrastructures et les produits de base, ainsi que les coûts liés au changement climatique et à la décarbonation. Par ailleurs, le faible taux de chômage, le nombre élevé d'emplois non comblés et la croissance supérieure des salaires vont continuer à resserrer le marché de l'emploi et ainsi à renforcer l'inflation. Selon la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre 2022, l'économie mondiale devrait croître de 2,7 % en 2023, soit une révision à la baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avril. L'inflation globale devrait reculer pour s'établir à 6,5 % en 2023 et à 4,1 % en 2024.

De notre point de vue, le rythme du resserrement des politiques monétaires ne devrait pas être plus rapide en 2023 qu'en 2022, et les incertitudes concernant la composition de la croissance, l'inflation et le risque de récession devraient être défavorables aux actifs risqués au premier semestre. Nous pensons qu'au début de 2023, les sociétés, à l'heure de publier leurs rapports pour le quatrième trimestre 2022, vont réviser leurs prévisions de résultats à la baisse afin de tenir compte de l'érosion de l'économie. Les investisseurs doivent donc conserver un positionnement défensif dans ce contexte de volatilité. Nous continuons de privilégier les entreprises de grande qualité dont les flux de trésorerie ne sont pas sensibles à l'inflation, qui maintiennent des marges stables et qui ont démontré leur capacité à retourner durablement du capital à leurs actionnaires. Les biens de consommation de base, les soins de santé et les actifs réels devraient remplir ces critères. D'autres occasions devraient se présenter vers la fin de l'année 2023 à mesure que les données économiques permettront d'y voir plus clair et que les prévisions sur les valorisations laisseront entrevoir la fin de la récession. Lorsque le marché est volatil, les rendements corrigés du risque sont susceptibles d'être favorisés par des stratégies de décorrélation du portefeuille consistant à investir dans des instruments à faible volatilité et des actions privilégiées. En outre, la stratégie de Brompton de vente d'options d'achat permet au portefeuille de tirer parti de la volatilité pour générer des revenus provenant des primes, ce qui accroît les rendements corrigés du risque, réduit la volatilité du portefeuille et contribue aux distributions.

Analyse du portefeuille

Les unités de Sustainable Power & Infrastructure Split Corp (composées d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) ont affiché une perte de 12,6 % en 2022.

La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie a eu une incidence favorable sur le rendement du Fonds. Williams, ONEOK et Enbridge sont les titres qui ont contribué le plus à la performance du Fonds. L'énergie a été le secteur le plus rentable en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur a tiré parti de l'incertitude géopolitique causée par le conflit russo-ukrainien. Les sanctions imposées contre la Russie ont restreint davantage la circulation du pétrole, ce qui a poussé les prix de l'or noir vers le haut. Nous ne nous attendons pas à ce que le conflit se règle rapidement, et nous demeurons convaincus que les fondamentaux du secteur de l'énergie sont solides.

Les gains ont été plus qu'effacés par la faible performance de l'industrie. Les investisseurs se sont éloignés des entreprises industrielles de grande qualité œuvrant dans l'automatisation et des géants mondiaux du transport, comme Schneider Electric, Siemens, ABB et Union Pacific, au profit des secteurs défensifs. Nous avons réduit la pondération de ce secteur au cours de l'exercice afin de positionner le Fonds de manière défensive. Le secteur de l'automobile a affiché de faibles rendements en raison des perturbations dans la production causées par des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement. Nous croyons que les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement prendront plusieurs trimestres à se résorber. Nous continuons de surveiller ce secteur de près afin d'ajuster notre stratégie au besoin.

La confiance des investisseurs s'est améliorée au quatrième trimestre et nous avons positionné le Fonds de façon plus offensive en accroissant son exposition à l'énergie et à l'industrie. Les mesures sans précédent mises en place pour soutenir l'indépendance énergétique et la réduction des gaz à effet de serre devraient se traduire à long terme par des dépenses d'investissement et des opportunités de croissance des revenus pour beaucoup de sociétés des secteurs de l'industrie, de l'énergie et des services aux collectivités présentes dans le portefeuille. Le portefeuille est actuellement composé de titres défensifs ainsi que de titres cycliques, avec une préférence pour les titres défensifs. Étant donné nos perspectives prudentes pour l'exercice à venir, nous croyons que le Fonds est bien positionné.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.